

PAR COURRIEL

Le 31 août 2018

Objet : Demande d'accès à l'information
Notre dossier : 1561-01-0002

Monsieur,

Par la présente, nous vous transmettons notre réponse à votre demande d'accès que notre organisme a reçue le 1^{er} août dernier visant à obtenir des documents contenant l'information suivante :

- 1) À combien de reprises (nombre d'heures et/ou jours) le NM *Alphonse-Desjardins* a-t-il dû cesser de naviguer dans son horaire habituel en raison de bris ou de pannes en 2015, en 2016, en 2017 et depuis le début de l'année 2018?
- 2) À combien de reprises (nombre d'heures et/ou jours) le NM *Lomer-Gouin* a-t-il dû cesser de naviguer dans son horaire habituel en raison de bris ou de pannes en 2015, en 2016, en 2017 et depuis le début de l'année 2018?
- 3) Combien a coûté l'entretien du navire NM *Alphonse-Desjardins* en 2015, en 2016, en 2017 et depuis le début de l'année 2018?
- 4) Combien a coûté l'entretien du navire NM *Lomer-Gouin* en 2015, en 2016, en 2017 et depuis le début de l'année 2018?

Pour les deux premiers points, vous trouverez, ci-joint, un document comprenant des statistiques de la façon dont la Société des traversiers du Québec (STQ) les compile, vous permettant de retrouver l'information recherchée. En effet, pour un même bris ou une même panne, plus d'une traversée peut être annulées.

Pour les deux derniers points, nous vous transmettons un document contenant l'information demandée disponible par année financière selon un exercice financier

débutant au premier avril de chaque année. Pour 2018-2019, les données sont disponibles depuis le 1^{er} avril 2018 jusqu'au 30 juin 2018.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours
 Documents contenant l'information demandée